



**Mairie de
Chalamont**

*Numéro 11
septembre 2020*



Mot du Maire

Chers chalamontais, chères chalamontaises,

Le 28 mai dernier, vous avez bien voulu renouveler votre confiance à l'équipe sortante renforcée par des femmes et des hommes d'horizons différents, mais, toutes et tous unis dans la même ambition, être au plus près de la population pour une politique ambitieuse et continuer le dynamisme de notre belle cité dombiste. La crise sanitaire que nous traversons nous oblige à rester attentifs et prudents.

Je voudrais remercier tous les acteurs de la nouvelle rentrée scolaire, les enseignants, ATSEM, employés techniques, gendarmes, parents d'élèves, les bénévoles du restaurant scolaire, du sou des écoles, le centre social mosaïque et bien entendu les enfants pour leur complicité lors de cette rentrée qui s'est parfaitement déroulée malgré les importantes mesures sanitaires mises en place. Nous serons extrêmement vigilants et apporterons tout notre soutien aux commerçants, artisans, entreprises, et aux associations. Nous ferons en sorte que notre commune continue sur son dynamisme, ou le bien vivre ensemble résonne toujours plus fort. Les projets phares que sont la restructuration du groupe scolaire et la réfection du château d'eau poursuivent leur chemin, et, nous nous efforcerons de présenter ces projets aux parties concernées pour assurer le bien-être de nos concitoyens.

L'équipe municipale vous souhaite une très bonne rentrée et surtout restez prudents, prenez soin de vous, afin de sortir de cette crise sanitaire qui impacte grandement notre quotidien.



Rentrée des classes



Mardi 1er septembre, ce sont 317 élèves qui ont repris le chemin de l'école. Contraints aux règles sanitaires liées au covid-19, les enseignants, ATSEM ou autres intervenants des 13 classes sont dorénavant dans l'obligation de porter des masques dès lors qu'ils sont en contact avec les enfants. C'est donc dans ce contexte peu évident que 4 nouveaux enseignants et une nouvelle ATSEM intègrent l'équipe pédagogique de Chalamont. Néanmoins, les parents et accompagnateurs des élèves de maternelle sont de nouveau autorisés à accompagner les jeunes écoliers jusqu'à leur classe avec une obligation de port du masque et de nettoyage des mains. Pour compléter le dispositif de sécurité, l'école a organisé une entrée alternée des élèves des 8 classes élémentaires afin de limiter le brassage des groupes. La municipalité souhaite à chacun une bonne rentrée scolaire.

Halte aux incivilités !



Parce qu'un dessin vaut mieux que mille mots

Bienvenue à Chalamont !

• Installation d'un nouveau cabinet de psychologie positive « **Happy life** »
571 la montée
06.61.36.28.05

• **Maxi-trott** qui organise des randonnées en trottinettes électriques tout terrains
06.41.76.72.01



Maraîcher bio

Venez découvrir un nouveau maraîcher qui s'est installé route de Priay à Chalamont. Véritable passionné, Mr Trognon vous accueillera pour vous faire partager et goûter ses nombreuses variétés de légumes Bio (tomates, courgettes, poivrons). Installé depuis mars 2020, il a débuté la vente de ses produits en avril et continuera à développer raisonnablement son activité. Ses principes :

- 1 - Prendre soin de la terre
- 2 - Prendre soin des gens
- 3 - Partager équitablement.

N'hésitez pas à venir le rencontrer et visiter sa page Facebook

<https://www.facebook.com/petitspoiscarottesmaraicher/>

Nous lui souhaitons une pleine réussite !

Il sera également présent sur le marché tous les vendredis.



Forum des associations

Carton plein au forum des associations ce samedi 5 septembre... co-organisé par le Centre Social Mosaïque et la mairie de Chalamont, les associations étaient au rendez-vous pour rencontrer leurs futurs adhérents, venus presque aussi nombreux que les années précédentes. Signe du beau dynamisme de notre village !

La municipalité a renouvelé l'opération des chèques activités enfants destinés aux enfants domiciliés à Chalamont du CP jusqu'au CM2.

Le chéquier est nominatif (1 par enfant) et comporte 10 chèques de 5 euros à utiliser auprès des associations chalamontaises et est à retirer à la Mairie.



Création d'un Pôle piscicole



Syndicat des Étangs de la Dombes



Les élus des trois organisations ADAPRA, Syndicat des Étangs de la Dombes et APPED ont décidé leur regroupement géographique.

Plusieurs sites ont été visités et c'est à Chalamont que ce projet a vu le jour, dans les anciens locaux de la Communauté de Communes.

Vous retrouverez ainsi dans un même lieu, les interlocuteurs de la filière piscicole régionale et dombiste. Ce rapprochement géographique est également une volonté d'augmenter les synergies entre nos trois organismes. L'emménagement dans ces nouveaux locaux s'est fait durant l'été.

Nous vous y accueillons depuis le 1er Septembre.